



Contrat de travail

Par Mig49

Bonjour je suis en cdd jusqu'au 29 avril 2023 et On m'a fait une proposition de C.D.I. qui débute le 01/05/2023 dans la même entreprise. Je l'ai signé mais j'ai peut signé trop tôt car j'ai aussi une offre ailleurs . Puis je refusé de signer le contrat de travail qu'il vont me faire ou me rétracter. Cordialement